

topique antiseptique, et le meilleur a paru être la vaseline iodoformée. Il ne faut pas incriminer uniquement la balnéation tiède à propos de ces abcès; la macération épidermique est aussi le résultat des bains froids; d'ailleurs, des abcès et des furoncles multiples apparaissent souvent au moment de la convalescence sans aucun traitement hygiénique, et M. A. Chauffard a montré qu'ils constituent souvent une sorte de poussée éliminatrice des microbes typhogènes, que le rein et l'intestin n'avaient pas évacués. Reconnaissons toutefois que ces abcès sont plus fréquents par la méthode des bains tièdes prolongés.

La multiplicité et la longue durée des bains a aussi pour inconvénient de déterminer chez certains malades nerveux, et surtout chez certaines femmes hystériques, un tel *agacement*, qu'après avoir protesté énergiquement contre leur mise dans le bain, ils s'y agitent, s'y plaignent et s'y tourmentent tellement que leur température s'abaisse à *princ*, et que dans quelques cas très exceptionnels, chez les femmes d'une indocilité extrême, on l'a vue même s'élever de quelques dixièmes. Les plus souvent des paroles d'encouragement, prodiguées à propos, ont raison de l'impatience du malade. Si on ne réussit pas à le calmer, il y a lieu de suspendre provisoirement la balnéation, à condition que l'hyperthermie ne soit pas excessive, et c'est rarement le cas, puisque le malade ne se révolte guère contre la continuité de la balnéation qu'après avoir passé la période vraiment dangereuse par l'élévation thermique; après une suspension d'une demi-journée ou d'une journée, on pourra toujours reprendre la balnéation.

Comme CONTRE-INDICATIONS FORMELLES à l'emploi des bains, M. Bouchard admet : 1^o les attaques syncopales survenant pendant ou immédiatement après le bain; — 2^o l'hémorrhagie intestinale; — 3^o la perforation de l'intestin et la péritonite. — La *syncope* s'est montrée quelquefois chez certains malades qui étaient atteints d'une affection cardiaque antérieure. — En cas d'hémorrhagie intestinale, la conduite à tenir est de laisser le malade immobile dans son lit, d'appliquer un sac de glace sur le ventre en interposant plusieurs doubles de linge et en surveillant attentivement l'impression de la glace sur les téguments; car une mortification superficielle se produit quelquefois insidieusement chez ces malades dont les tissus sont mal nourris. On suspend l'administration du charbon iodoformé et on y substitue le salicylate de bismuth à la dose de 6 grammes avec 0,10 à 0,20 centigrammes d'extract d'opium pour immobiliser les intestins. — C'est aussi à ces moyens qu'il faut recourir s'il y a lieu de craindre la *péritonite*: on peut substituer à la glace une couche étendue d'onguent napolitain.

L'apparition des règles chez les femmes n'est pas une contre-indication formelle à la continuation des bains, si la malade ou son entourage n'en conçoivent pas une crainte exagérée. L'intercurrence du rhumatisme articulaire vrai, chose rare, peut être une cause de suspension. Les complications thoraciques graves et durables, telles que l'hépatisation pneumonique ou la pleurésie (si exceptionnelles), font suspendre les bains; mais, au contraire, la simple congestion hypostatique, normale dans la fièvre typhoïde, se trouve amendée rapidement par l'emploi des bains.

À côté des quelques inconvénients que je viens d'énumérer, que d'AVANTAGES remarquables sont inhérents à cette méthode balnéothérapique!